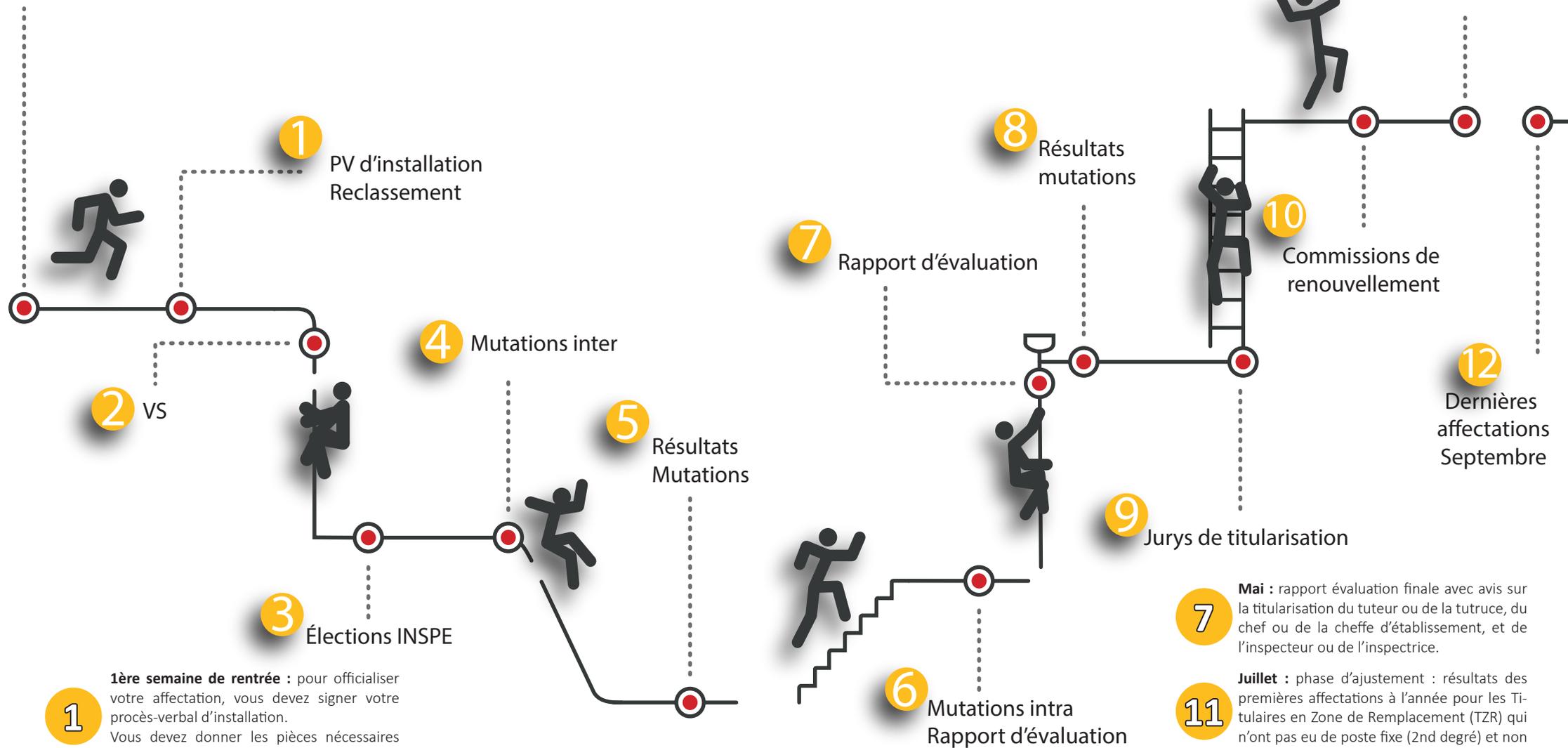


CALENDRIER 2025-2026

Août : prérentrée



1

1ère semaine de rentrée : pour officialiser votre affectation, vous devez signer votre procès-verbal d'installation. Vous devez donner les pièces nécessaires pour votre reclassement.

2

Courant septembre : 2nd degré - vous devez signer votre ventilation de service.

3

Octobre-Novembre : élection au conseil d'école de l'INSPE. Contactez-nous pour monter une liste qui vous représente vraiment.

4

Novembre-Décembre : vous devez vous inscrire sur SIAM pour votre mutation interacadémique pour le 2nd degré (choix de l'académie).

6

Mars-Avril : inscriptions pour le mouvement intra-académique (voeux de postes à formuler) pour le 2nd degré. Inscription pour le mouvement départemental (pour le 1^{er} degré). 2nd trimestre du tuteur ou de la tutrice, du chef ou de la cheffe d'établissement.

7

Mai : rapport évaluation finale avec avis sur la titularisation du tuteur ou de la tutrice, du chef ou de la cheffe d'établissement, et de l'inspecteur ou de l'inspectrice.

11

Juillet : phase d'ajustement : résultats des premières affectations à l'année pour les Titulaires en Zone de Remplacement (TZR) qui n'ont pas eu de poste fixe (2nd degré) et non encore affecté-es (1^{er} degré).

1

PV d'installation
Reclassement

2 VS

4 Mutations inter

5 Résultats
Mutations

3 Élections INSPE

7 Rapport d'évaluation

8 Résultats
mutations

9 Jurys de titularisation

10 Commissions de
renouvellement

12 Dernières
affectations
Septembre

11

Phase d'ajustement